

La Distillerie des initiatives

UN PROJET DE TIERS-LIEU
AU SEIN DE L'ANCIENNE
DISTILLERIE SEGUIN



MAI 2021

8

DÉCRYPTAGE

La communauté de communes, c'est quoi ?

SUD RETZ ATLANTIQUE EN ACTIONS !

Une charte pour la gestion durable des forêts





VIE CITOYENNE Conseil communautaire, suivez-le en ligne

Avec la crise sanitaire actuelle, les séances du conseil communautaire ne peuvent être ouvertes au public. Sud Retz Atlantique vous propose de suivre les débats en direct sur YouTube. Le lien de connexion est mis en ligne le jour même, à partir de 18h30 sur notre site web et notre page Facebook, pour un début de séance à 19h.

+ Dites-nous ce que vous en pensez : communication@ccsudretzatlantique.fr

À NOTER ! Suivez toute notre actualité !

- www.sud-retz-atlantique.fr
- @SudRetzAtlantique
- Sud Retz Atlantique



LAURENT ROBIN
PRÉSIDENT DE SUD RETZ ATLANTIQUE

SEUL ON VA PLUS VITE,
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !

Cette citation souvent entendue ces derniers temps doit devenir notre mantra !

La coopération est notre unique solution pour surmonter les difficultés et les dangers qui menacent notre environnement et nos sociétés. C'est difficile ! Il faut s'oublier un peu. Prendre en compte les contraintes et les arguments de l'autre est un effort permanent. Mais, la situation nous y oblige et la satisfaction d'avoir su surmonter ses désaccords pour passer à l'action est grande, quand on y parvient.

De quoi parle-t-on ? Les challenges face à nous sont nombreux : préserver notre environnement parce que la biodiversité est nécessaire à notre santé, répartir la richesse équitablement pour que chacun trouve sa juste place dans la société, offrir à notre jeunesse un espoir de voir sa qualité de vie s'améliorer, réparer l'ascenseur social... Ces grandes ambitions doivent trouver leur concrétisation dans nos quotidiens, c'est même là qu'elles doivent commencer.

Parlons de la communauté de communes Sud Retz Atlantique ! L'histoire récente de notre collectivité a été difficile. Après une fusion « par défaut » de Loire-Atlantique Méridionale et de la communauté de communes de la Région de Machecoul, le départ de Villeneuve-en-Retz est venu rendre la situation encore un peu plus compliquée, humainement et financièrement. En ce début d'un nouveau mandat, peuplé

de nombreux nouveaux élus, notre volonté collective s'affirme donc progressivement et le choix de la coopération s'impose à nous. Vous lirez dans ces pages quelles sont les compétences exercées par Sud Retz Atlantique et vous y découvrirez ces nouveaux élus, dont je fais partie.

Ce que je souhaite porter au cours de ce mandat se résume en quelques phrases simples :

- Restaurer les marges de manœuvre financières de la communauté de communes pour pouvoir donner à notre territoire les moyens de ses ambitions.
- Soutenir chaque commune dans ses projets, pour que la collectivité se mette au service des nouvelles équipes municipales élues.
- Faire émerger progressivement un esprit de territoire qui nous réunisse autour d'ambitions partagées et de projets que nous porterons ensemble.

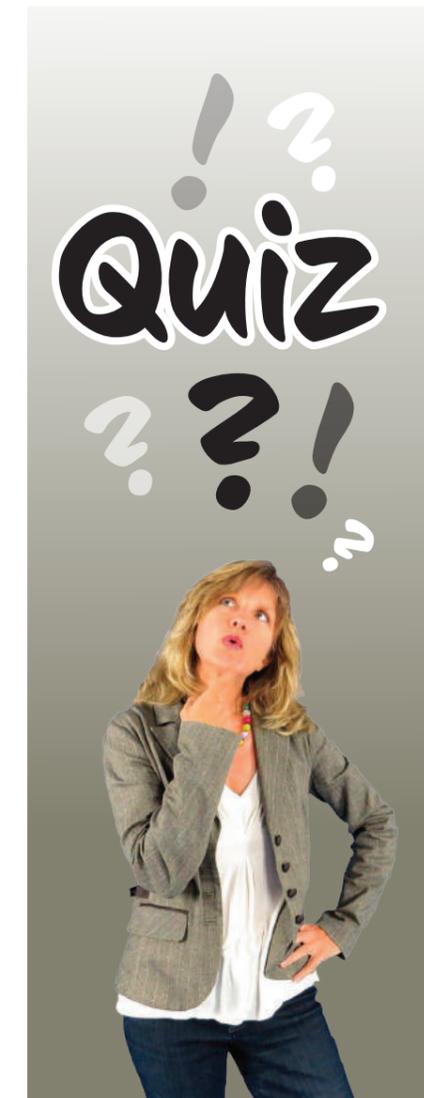
Les intercommunalités ont un rôle de plus en plus important car l'État, les départements et les régions les placent progressivement au centre de leurs dispositifs. Cette tendance ne cessera de s'accroître dans l'avenir. Il est donc important que nous vous informions de ce qui se décide dans nos instances et que vous y soyez attentifs, car nos décisions impacteront de plus en plus votre quotidien. C'est la mission de cette publication et nous nous y attacherons au cours des six années de ce mandat.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Communauté de communes Sud Retz Atlantique
ZIA de la Seiglerie 3, 2 rue Galilée • 44270 Machecoul-Saint-Même
02 40 02 32 62 • communication@ccsudretzatlantique.fr

Directeur de la publication : Laurent Robin, Président • Directrice de la rédaction : Laura Glass • Rédactrice en chef : Nolwenn Renon • Rédactrice : Victoria Naintré • Conception et mise en page : Second Regard • Impression : Icônes, certifié Imprim'vert et PEFC - Papier certifié PEFC - FSC - ECF • Tirage : 11 500 ex. • Distribution : Herbauges Distribution • Encartage : Retz'Agir • Photos : Sud Retz Atlantique, Région Pays de la Loire, Ville de La Marne, Ville de Legé, Nathalie Clément, Pixabay • Dépôt légal : en cours • N° ISSN : en cours. Bouclage du magazine le 20 avril 2021.

NUMÉRO 8 Sud Retz Atlantique



- 4 DÉCRYPTAGE
La communauté de communes, c'est quoi ? Vos élus communautaires
- 7 À LA LOUPE
Le tourisme vu par Virginie Cordier et Sandrine Beillevaire
- 8 GRAND ANGLE
La Distillerie des initiatives, un projet de tiers-lieu au sein de l'ancienne distillerie Seguin
- 10 SUD RETZ ATLANTIQUE EN ACTIONS !
- 15 CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
- 16 DANS NOS COMMUNES
- 18 BULLE D'AIR
Balade « À la découverte du patrimoine de Corcoué-sur-Logne »
- 19 EN PRATIQUE !

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, la connaissez-vous bien ?

QUESTION A
À votre avis, combien y a-t-il de communes sur le territoire de Sud Retz Atlantique ?
 6 8 9

QUESTION B
Et en nombre d'habitants, ça fait combien ?
 25 000 33 000 42 000

QUESTION C
Communauté / pas communauté ? (cocher les actions menées par SRA)
 1. Délivrer les cartes d'identité
 2. Instruire les permis de construire
 3. Collecter les déchets
 4. Gérer l'inscription aux transports scolaires
 5. Contrôler la réglementation en matière de stationnement
 6. Accompagner les entrepreneurs
 7. Veiller à la gestion durable des forêts
 8. Gérer les plannings des salles de sports
 9. Réaliser les interventions sécurité routière dans les établissements scolaires

QUESTION D
Combien de temps dure le mandat d'un(e) conseiller(e) communautaire ?
 4 ans 5 ans 6 ans

QUESTION E
Quel établissement n'est pas intercommunal ?
 L'office de tourisme à Machecoul-Saint-Même
 Le collège Pierre de Coubertin de Legé
 Les piscines de Machecoul-Saint-Même et Legé

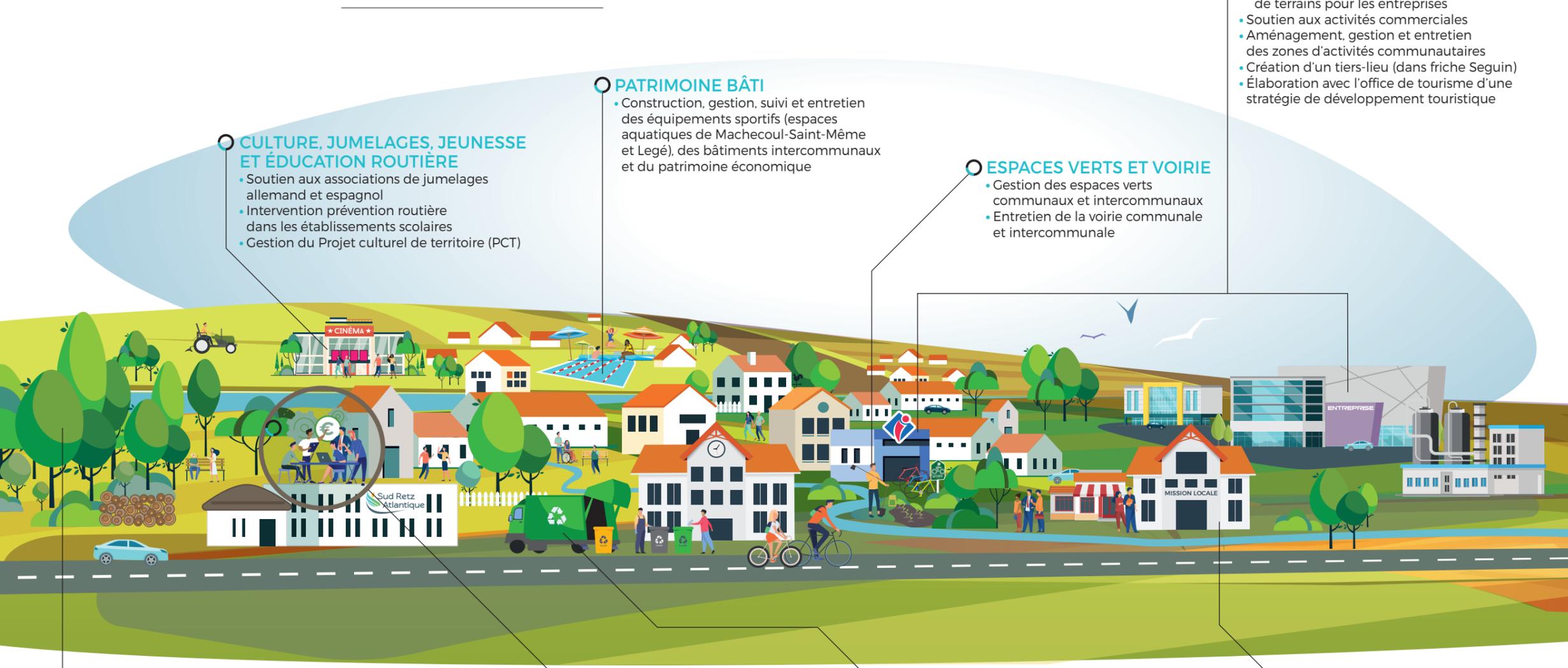
VOUS AVEZ ENTRE 0 ET 4 : la communauté de commune est un mystère pour vous ! Peut-être la voyez-vous comme une strate administrative supplémentaire pas très utile ? On espère que ce magazine vous montrera que vous utilisez nombre de services gérés par Sud Retz Atlantique.

VOUS AVEZ ENTRE 5 ET 10 : vous savez que la communauté de communes propose des services qui vous sont utiles au quotidien. On souhaite que ce magazine vous apporte encore plus d'informations sur nos missions et sur ce qui se passe sur notre territoire.

Réponses : A : 8 / B : 25 000 / C : missions de la communauté de communes : 2, 3, 4, 6, 7 / D : 6 ans / E : Le collège Pierre de Coubertin de Legé

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES C'EST QUOI ?

La communauté de communes est la structure qui permet à plusieurs communes de mener ensemble des projets de développement et d'aménagement du territoire. Découvrez en chiffres et en images notre collectivité et les domaines de compétences dans lesquels nous intervenons au quotidien, au service des habitants et forces vives de notre territoire.



CULTURE, JUMELAGES, JEUNESSE ET ÉDUCATION ROUTIÈRE

- Soutien aux associations de jumelages allemand et espagnol
- Intervention prévention routière dans les établissements scolaires
- Gestion du Projet culturel de territoire (PCT)

PATRIMOINE BÂTI

- Construction, gestion, suivi et entretien des équipements sportifs (espaces aquatiques de Machecoul-Saint-Même et Legé), des bâtiments intercommunaux et du patrimoine économique

ESPACES VERTS ET VOIRIE

- Gestion des espaces verts communaux et intercommunaux
- Entretien de la voirie communale et intercommunale

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

- Aides aux entreprises :
 - accompagnement des porteurs de projet
 - accompagnement à la recherche de terrains pour les entreprises
- Soutien aux activités commerciales
- Aménagement, gestion et entretien des zones d'activités communautaires
- Création d'un tiers-lieu (dans friche Seguin)
- Élaboration avec l'office de tourisme d'une stratégie de développement touristique

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, MOBILITÉS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET AUTORISATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

- Mise en œuvre d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET)
- Lutte contre la précarité énergétique
- Élaboration d'une charte forestière
- Gestion des transports Aléop (« Transport scolaire », « Transport à la demande ») et de la mobilité solidaire
- Instruction des documents d'urbanisme pour les communes signataires
- Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

FINANCES, BUDGET, MUTUALISATION ET RESSOURCES HUMAINES

- Gestion budgétaire
- Mutualisation des services
- Gestion des ressources humaines

ENVIRONNEMENT

- Gestion du Service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Prévention et gestion des déchets
- Gestion du Plan local de prévention des déchets (PLPD)

HABITAT ET VIE SOCIALE

- Gestion du Programme territorial de l'habitat (PTH)
- Aides à la rénovation de l'habitat et aux primo-accédants
- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Soutien aux acteurs et politiques de l'emploi
- Soutien à l'insertion des jeunes

+ QUELQUES chiffres



8 communes

Corcoué-sur-Logne - La Marne - Legé
Machecoul-Saint-Même - Paulx
Saint-Étienne-de-Mer-Morte
Sain-Mars-de-Coutais - Touvois

Budget principal
23 800 000 €
(investissement + fonctionnement)

34 km

distance entre les 2 points les plus éloignés du territoire à vol d'oiseau soit Machecoul-Saint-Même / Legé

102 agents
Administratifs, techniques, sportifs

1 office de tourisme
intercommunal

3 déchèteries

2 espaces aquatiques

11 zones d'activités



VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Lors des élections municipales 2020, les listes candidates dans chaque commune ont indiqué qui siègerait à l'intercommunalité. Les élus nommés ont donc pris leurs fonctions et travaillent ensemble à l'élaboration d'un projet commun. Voici la liste des nouveaux élus communautaires à votre service.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Laurent Robin
Président de Sud Retz Atlantique
Maire de Machecoul-Saint-Même



Claude Naud
1^{er} Vice-Président
Transition écologique, mobilité, aménagement du territoire et ADS
Maire de Corcoué-sur-Logne



Manuella Pelletier-Sorin
2^e Vice-Présidente
Finances, budget, mutualisation et ressources humaines
Maire de Saint-Étienne-de-Mer-Morte



Thierry Grassineau
3^e Vice-Président
Équipements sportifs et culturels
Maire de Legé



Laura Glass
4^e Vice-Présidente
Habitat et vie sociale, communication
Adjointe à Machecoul-Saint-Même



Jean Charrier
5^e Vice-Président
Environnement
Maire de Saint-Mars-de-Coutais



Laurence Delavaud
6^e Vice-Présidente
Culture, jumelages, jeunesse et éducation routière
Adjointe à Legé



Jean-Marie Bruneteau
7^e Vice-Président
Développement économique et tourisme
Maire de La Marne



Alain Pinabel
8^e Vice-Président
Patrimoine bâti
Adjoint à Touvois



Christian Cauthier
9^e Vice-Président
Espaces verts et voirie
Maire de Paulx



Jacky Brement
Co-Président
Espaces verts et voirie
Adjoint à Legé



Jean Barreau
Co-Président Finances, budget, mutualisation et ressources humaines
Adjoint à Machecoul-Saint-Même



Yves Batard
Co-Président
Environnement
Adjoint à Machecoul-Saint-Même

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Jacqueline Bossis (Legé), Jean-Emmanuel Charriau (Saint-Étienne-de-Mer-Morte), Laurence Fleury (Machecoul-Saint-Même), Flore Gouon (Touvois), Nathalie Guihard (Corcoué-sur-Logne), Daniel Jacot (Machecoul-Saint-Même), Yveline Jaunet (Legé), Sandrine Joubert (Machecoul-Saint-Même), Gérard Loubens (Legé), Antoine Michaud (Machecoul-Saint-Même), Laëticia Peltier (Saint-Mars-de-Coutais), Sylvie Platel (Machecoul-Saint-Même), Anne Potiron (Paulx), Catherine Prou (La Marne), Marie-Noëlle Remond (Saint-Mars-de-Coutais), Alban Sauvaget (Corcoué-sur-Logne), Valérie Trichet-Migné (Machecoul-Saint-Même).



QUI FAIT QUOI ?

PRÉSIDENT

Il impulse la stratégie de la communauté de communes, prépare et exécute les décisions du conseil communautaire. Il délègue une partie de ses fonctions à ses vice-président(e)s.

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il gère les affaires courantes, oriente le travail des commissions, examine les dossiers soumis au conseil communautaire.

COMMISSIONS

En début de mandat, les élu(e)s du conseil communautaire ont choisi de participer à un certain nombre de commissions thématiques. Ils étudient les projets, formulent des avis et préparent les dossiers à soumettre au conseil communautaire.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les élus débattent et votent les projets et les budgets lors de séances publiques. Ils prennent des décisions par délibérations.

AGENT(E)S COMMUNAUTAIRES

Ils, elles mettent en application les décisions prises par les élus communautaires.

À NOTER

Sud Retz Atlantique s'appuie sur le Conseil de développement qui est une instance de concertation composée notamment de citoyens (cf page 15).



LE TOURISME VU PAR...

Virginie Cordier, agent de développement touristique à l'office de tourisme Sud Retz Atlantique et Sandrine Beillevaire, conseillère en séjour.

Quels sont les atouts du territoire Sud Retz Atlantique ?

Le territoire Sud Retz Atlantique est à la croisée des chemins entre le littoral atlantique et la ville de Nantes, tout en étant au cœur d'une zone naturelle « marais, lac, bocage ». Autre atout que nous avons identifié : le tourisme économique. Le territoire possède en effet des entreprises reconnues nationalement, voire internationalement, ainsi que de nombreux producteurs locaux. C'est intéressant de les mettre en valeur.

Pouvez-vous nous parler du nouveau site web ?

Il doit être mis en ligne début juillet. Avoir un portail web plus lisible, ergonomique, est pour nous une étape importante. C'est notre première vitrine ! Les internautes seront orientés par le biais de thématiques : randonnées, viticulture, espaces naturels... Le site est conçu à tour de trois axes : séduire les visiteurs-touristes afin qu'ils aient envie de venir passer un séjour chez nous, valoriser les prestataires et l'offre touristique et informer la population locale (agenda des activités et événements, informations pratiques...). La page Facebook - déjà existante - et une future page Instagram compléteront le site internet.

Le label « Accueil vélo », première étape vers une démarche qualité ?

Oui, toujours dans le souhait d'apporter une visibilité plus grande à notre territoire et d'être mieux classé par les instances en charge du tourisme.

Il est important d'obtenir des labels, de mettre en place des critères qualité. Par exemple, le label « Accueil vélo », que nous avons obtenu en mars, est une marque nationale qui permet aux cyclotouristes d'identifier simplement les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo. C'est une garantie de bénéficier d'un accueil approprié. Les hébergeurs, loueurs ou réparateurs de cycles, restaurateurs ou encore des sites de visites peuvent aussi être labellisés. Qu'ils n'hésitent pas à nous contacter, nous les informerons.

Vitrine des producteurs, billetterie à prix préférentiel, expositions, vous ne manquez pas d'idées...

La vitrine va apporter une place majeure aux producteurs locaux et aux activités

économiques. Pour ce faire, place au visuel et à l'exposition de produits factices. Cette action a été pensée tout autant pour le public local, que pour les touristes. Le service billetterie permet d'effectuer les réservations pour une vingtaine de sites touristiques et de bénéficier de tarifs réduits tout en évitant les files d'attente sur place: parc aquatique, accrobranche, balade en canoë, aquarium, zoo, parc d'attractions, croisière promenade, traversée vers l'île d'Yeu, visites industrielles, parc végétal... Enfin, notre salle d'exposition nous offre la possibilité d'accueillir chaque mois des artistes. (cf. En pratiques ! p.19)

Office de tourisme • 02 40 31 42 87
officedetourisme@ccsudretzatlantique.fr
SudRetzAtlantiqueTourisme



VIRGINIE Cordier

Ce qui me plaît à l'OT
Travailler dans un secteur d'activité dynamique et enrichissant, créer du lien, travailler en partenariat, mener des projets et communiquer.



SANDRINE Beillevaire

Ce qui me plaît à l'OT
Être en contact avec les visiteurs, leur faire découvrir nos belles prestations touristiques, les conseiller et leur donner beaucoup de raisons de vouloir revenir chez nous !

LA DISTILLERIE DES INITIATIVES

UN PROJET DE TIERS-LIEU AU SEIN DE L'ANCIENNE DISTILLERIE SEGUIN

« Depuis 2013, une partie de cette friche industrielle est la propriété de la communauté de communes. Par chance, cette friche est belle, faite de pierres et de tôles. Elle peut être le symbole d'un renouveau. Elle peut porter des initiatives innovantes, être un endroit de partage des connaissances, de travail en commun, de culture, d'animation sociale, de convivialité et de liens intergénérationnels...

Vous avez des idées, des projets pour ce lieu ? On vous écoute ! Venez contribuer à la création de notre nouveau tiers-lieu, la Distillerie des initiatives ! » Laurent Robin, Président de Sud Retz Atlantique

UN TIERS-LIEU, C'EST QUOI ?

Les tiers-lieux sont des espaces ouverts et hybrides ayant pour principale vocation de faciliter la rencontre entre des acteurs aux parcours et aux projets variés.

Lieux vivants, on y partage et met en lumière les capacités et talents de chacun.

Les tiers-lieux s'intègrent aux projets de développement de leur territoire, en s'adaptant à leur environnement, afin d'apporter une réelle valeur ajoutée au service des usagers. Les tiers-lieux peuvent ainsi accueillir diverses composantes dans des espaces dédiés :

L'INNOVATION pour stimuler les processus de création à travers l'intelligence collective, l'expérimentation et le prototypage (ex. : les fab'labs ou laboratoires de fabrication...).

LA VIE ÉCONOMIQUE avec des bureaux de travail partagés et collaboratifs pour entrepreneurs, travailleurs nomades ou entreprises en recherche de flexibilité.

On y partage des outils, on croise des expériences, on échange, on imagine des projets. On peut également y dispenser des formations et organiser des séminaires.

LA CULTURE afin de partager des connaissances, des savoir-faire, mais aussi organiser des expositions, des concerts, des ateliers...

L'ACTION SOCIALE pour l'écoute et la prise en charge de personnes en difficultés.

Mais également, pour l'animation de rencontres autour des enjeux de société, de participation citoyenne, d'actions publiques.



L'ENTREPRISE SEGUIN A MARQUÉ LA VIE ÉCONOMIQUE DE MACHECOUL PENDANT 120 ANS. LA RÉHABILITATION DE CETTE ANCIENNE DISTILLERIE PERMETTRA DE RÉPONDRE À DE NOUVEAUX BESOINS ET OPPORTUNITÉS.

La friche de l'ancienne distillerie porte une histoire, elle raconte des vies de travail, l'enthousiasme et l'énergie des hommes et de femmes qui l'ont inventée, portée et faite fonctionner. La création d'un tiers-lieu sur ce site consistera à lui donner une seconde vie en le divisant en plusieurs espaces, repensés sur mesure pour accueillir des porteurs de projets dans des domaines comme l'innovation, la culture, le social...

UN PROJET PARTICIPATIF

Aujourd'hui, place est faite aux acteurs, habitant.es, associations ou entreprises qui souhaiteraient investir ce site pour y développer des activités. Un appel aux initiatives est ainsi lancé par les élus de Sud Retz Atlantique pour déterminer les futurs usages de la « Distillerie des initiatives ». Une permanence architecturale est assurée sur la friche durant toute l'année 2021 afin d'imaginer collectivement l'avenir de ce lieu.

LA CITÉ DES COMPÉTENCES, PIERRE ANGULAIRE DU PROJET

Au sein du tiers-lieu, un espace baptisé « Cité des compétences » sera dédié à l'accueil de start-uppeurs, entreprises, formateurs : des espaces de coworking (travail partagé), un fab'lab (atelier de fabrication ouvert à tous) pourront y être créés pour faire germer les idées qui feront l'économie et les emplois de demain. Le futur tiers-lieu compte ainsi s'appuyer sur une dynamique économique locale forte.

Cette idée de créer une « Cité des compétences » a été évoquée dès 2013 par Pascal Beillevaire (alors vice-président de la communauté de communes de la région de Machecoul à la suite d'une initiative de cadres de Novoferm appuyée par des entreprises locales. En 2018, Claude Naud (président de la nouvelle communauté de communes fusionnée) décide de la poursuivre. À nous à présent de mettre en place ce projet !



PARTICIPEZ À L'ÉLABORATION DE CE LIEU, VENEZ À LA PERMANENCE ARCHITECTURALE !



Au-delà de cette permanence architecturale, l'équipe de *Tout terrain* va à la rencontre des porteurs d'initiatives locales déjà actifs sur les huit communes de notre collectivité, afin de les informer sur le projet. Une programmation socio-culturelle est également envisagée pour animer le lieu chaque semaine (en fonction de l'évolution sanitaire) et, une fois par mois, des ateliers de construction et d'imagination collective seront proposés.

Pour qu'un tiers-lieu fonctionne, il faut qu'il ressemble à son territoire et à ses utilisateurs. Il doit répondre aux besoins et opportunités d'acteurs locaux, d'habitant.es, d'associations qui recherchent des espaces pour réaliser leurs projets.

C'est pourquoi depuis mars, les médiateurs de *Tout terrain* font découvrir le site au grand public et recueillent les projets ou envies à y faire éclore. Constituée d'Arthur Poiret (architecte, concierge de la permanence et interlocuteur principal), Tiphaine Sirio (urbaniste-architecte) et Julia Vallvé (médiatrice culturelle), cette équipe vous ouvre les portes des bâtiments Seguin tous les lundis de 9h à 17h.

Une fois l'ensemble des initiatives collectées, l'équipe de *Tout terrain* les fera remonter aux élus et sera chargée de retranscrire le projet de tiers-lieu sur le plan architectural, avec les conseils et avis du CAUE (Conseil architecture, urbanisme et environnement). Il s'agira de penser l'organisation du site, la répartition des espaces et les travaux à prévoir selon les futures occupations du tiers-lieu qui auront été déterminées en concertation avec la communauté de communes.

Alors n'hésitez plus : entrez dans la cour Seguin pour échanger avec nos trois médiateurs, et distillez vos initiatives !

+ ladistilleriedesinitiatives@gmail.com



1886-2007 LA DISTILLERIE Saint-Rémy Seguin

L'association Machecoul Histoire a réalisé un ouvrage qui retrace l'épopée de la distillerie Saint-Rémy-Seguin. On y découvre l'historique de l'entreprise, les lieux, les activités et plus d'une centaine de photos, notamment celles de moments de vie des salariés. Ce document met aussi en avant l'enquête ethnologique réalisée auprès des anciens salariés. Cette production d'archives écrites et vidéos a été commandée par Sud Retz Atlantique pour conserver leurs témoignages. Bravo aux principaux auteurs : François Boucard, Emmanuel Leduc et Fanny Pacreau.

+ mh.francoisboucard@orange.fr



► DYNAMISATION DES CENTRES-VILLES

Opération de revitalisation du territoire

Logements, commerces de proximité, équipements, mixité sociale, développement durable : Sud Retz Atlantique souhaite s'engager pour créer un cadre de vie attractif, propice au développement du territoire et notamment à la redynamisation des centres-villes/bourgs.

Le dispositif « Opération de revitalisation du territoire » (ORT), proposé par l'État, aide les collectivités locales à promouvoir et accélérer la mise en œuvre d'un projet global.

L'ORT PERMET :

- Une intervention sur l'habitat en luttant contre l'habitat dégradé ou indigne, contre la vacance et en produisant des logements attractifs et adaptés notamment aux personnes âgées,
- Le maintien de l'offre de commerces, de services et d'équipements,
- La « ville durable » c'est-à-dire la valorisation du patrimoine et des paysages, la lutte contre l'étalement urbain, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, le développement des mobilités.

DES AVANTAGES CONCRETS ET IMMÉDIATS

D'une durée de 5 ans à partir de la signature de la convention, l'ORT offre aux communes

signataires la possibilité de bénéficier de droits juridiques et d'avantages fiscaux :

- Aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH),
- Éligibilité au dispositif « Denormandie » (réduction d'impôt pour un investissement locatif dans l'ancien)
- Droit de préemption urbain renforcé,
- Droit de préemption dans les locaux artisanaux,
- Incitation des projets via des dispositifs expérimentaux : permis d'innover, permis d'aménager multisites.

QUEL PROGRAMME POUR LES MOIS À VENIR ?

En signant la convention « Petites Villes de Demain » le 15 mars dernier, les élus de l'intercommunalité ont enclenché la première étape de l'élaboration de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT). Sud Retz Atlantique, la Ville de Machecoul-Saint-Même, les futures communes signataires (Legé est d'ores et déjà candidate), l'État et les partenaires ont maintenant 18 mois pour réaliser un diagnostic du territoire, mener des actions sur Machecoul-Saint-Même en tant que ville principale et définir le projet global, avant de signer la convention ORT.

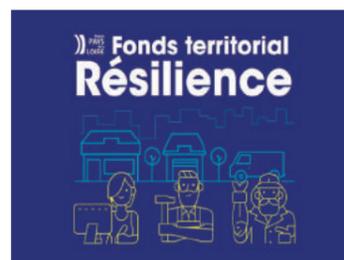


DE GAUCHE À DROITE :

Philippe Grosvalet, Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique ; Nathalie Baccari, Représentante de la Banque des Territoires ; Claude Naud, Vice-Président de Sud Retz Atlantique, Laurent Robin, Président de Sud Retz Atlantique et Maire de Machecoul-Saint-Même ; Christian Gauthier, Maire de Paulx ; Jean-Marie Bruneteau, Maire de La Marné ; Pascal Otheguy, Secrétaire Général de la préfecture de Loire-Atlantique et sous-préfet de l'arrondissement de Nantes ; Thierry Grassineau, Maire de Legé ; Claire Hugues, Vice-Présidente de la Région des Pays de la Loire et Yannick Hauray, Député de Loire-Atlantique.

► ÉCONOMIE

Fonds territorial Résilience



Ce fonds permet aux entreprises ligériennes (jusqu'à 50 salariés), ayant ou non bénéficié du fonds de solidarité national, d'obtenir une avance remboursable de 3 500 € à 20 000 €, hors taxe, pour relancer leur activité et leur trésorerie. L'aide est accordée en fonction du chiffre d'affaires annuel et s'applique jusqu'au 30 septembre 2021.

À ce jour, il reste 121 000 € dans l'enveloppe attribuée à la communauté de communes Sud Retz Atlantique sur un budget total de 200 000 €.

➤ Vincent Le Yondre
06 45 56 92 97

www.resilience-paysdelaloire.fr

► GESTION DE L'EAU

Sébastien Guihot, responsable du SPANC, nous parle de son métier

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le SPANC ?

C'est le Service public d'assainissement non collectif. Tous les logements qui ne sont pas raccordés au réseau public d'assainissement collectif ou tout-à-l'égout sont concernés par ce dispositif. Il a été mis en place dès 2006 avec la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Le SPANC œuvre pour l'environnement, car il évite que des effluents domestiques non traités soient rejetés dans le milieu naturel. Aujourd'hui, plus de 4 650 foyers sur le territoire sont concernés par l'assainissement non collectif.

Comment est constituée l'équipe et quelles sont vos missions ?

Notre équipe se compose de quatre personnes. Lucie Blandin est en charge de toute la partie administrative. Benoît Moreau, François Rouaud et moi-même sommes agents techniques. Nous vérifions que les installations de traitement des eaux usées domestiques sont aux

normes et fonctionnent correctement. Notre équipe est également présente pour conseiller les habitants de Sud Retz Atlantique lors de la création ou la maintenance de leurs installations.

Quelles sont les étapes à suivre quand on a un projet d'assainissement ?

Dans un premier temps, les personnes doivent faire réaliser une étude des sols et de filière qui préconise la ou les meilleure(s) solution(s) adaptée(s) à leur situation.

Ensuite, nous instruisons le dossier et, une fois le projet validé, les travaux peuvent être lancés avec l'entreprise choisie. Enfin, avant le remblaiement, nous vérifions la conformité de la réalisation. Si tout est aux normes, un rapport de visite est transmis au propriétaire.

➤ Sébastien Guihot
Responsable du service et agent technique
www.sud-retz-atlantique.fr
(rubrique environnement)



► DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un projet pour une alimentation plus locale



Tous les jours, nous faisons des choix alimentaires qui ont un impact direct sur notre environnement et donc sur notre avenir. On peut s'interroger : « Comment bien choisir mes aliments ? Où dois-je les acheter ? D'où vient la nourriture servie à la cantine de mes enfants ? ».

Les Projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur dévelop-

pement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, etc). Sur notre territoire, c'est le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Retz qui gère ce projet. Des élus de notre communauté de communes participent aux commissions.

➤ Le Conseil de développement (cf page 15) organisera dès que possible un événement sur cette thématique de l'alimentation. Restez vigilants !

► RETOUR EN IMAGE

Agents à l'honneur !

La communauté de communes a mis à l'honneur quatre médaillés et quatre retraités. Manuella Pelletier-Sorin, Vice-Présidente en charge des Ressources Humaines, les a remerciés pour leur implication.

Médaillés : Mme Catherine Éliard (20 ans - médaille d'argent), Mme Martine Giraudeau (20 ans - médaille d'argent) et M. Michel Jolly (35 ans - médaille d'or).

Retraités : Mme Claudine Baholet, Mme Martine Brosseau, Mme Michèle Charrier et M. Philippe Kubicek



► GESTION DURABLE DES FORÊTS

Charte forestière : une première en Loire-Atlantique



JULIETTE DESPREZ, CHARGÉE DE MISSION CHARTE FORESTIÈRE AU SEIN DU SERVICE ENVIRONNEMENT DE SUD RETZ ATLANTIQUE

En Pays de Retz, c'est sur le territoire de Sud Retz Atlantique que l'on trouve le plus de forêts avec près de 3 500 ha et environ 1 900 propriétaires. La gestion durable de cet espace naturel fait donc partie des réflexions portées par la communauté de communes afin que les générations futures puissent profiter des forêts comme nous le pouvons actuellement, voire plus, tout en répondant aux enjeux environnementaux de notre époque.

LA CHARTE FORESTIÈRE : UN DOCUMENT GUIDE

Concrètement, cette volonté de gestion durable des forêts se traduit par la rédaction d'une charte forestière. « Il s'agit d'un document guide qui rassemblera un ensemble d'actions menées ensuite par la communauté de communes à l'attention des propriétaires de parcelles forestières, des particuliers, des entreprises de la filière et des communes », indique Juliette Desprez, en charge de cette mission à Sud Retz Atlantique. « Pour ce faire, nous bénéficions de l'accompagnement méthodologique du Centre régional de la propriété forestière et du concours financier de la Région et de l'Europe ».

Cette charte devrait aussi favoriser le développement d'une filière locale « forêt-bois », pour contribuer à la recherche d'autonomie énergétique comme actée dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET). Enfin, le document prendra en compte les différentes fonctions de la forêt telles que le stockage du carbone, la protection de la biodiversité ainsi que l'accueil

des activités comme la chasse, la randonnée... Claude Naud, vice-président en charge de la commission Transition écologique, mobilité, aménagement du territoire, précise : « Notre rôle est de préserver notre patrimoine forestier et de veiller à l'équilibre de ses fonctionnalités. Nous souhaitons développer harmonieusement et en concertation les multiples usages de la forêt en équilibrant les curseurs des trois piliers du développement durable que sont l'écologie, le social et l'économie. »

DES ATELIERS D'ÉCHANGE ET UN SONDAGE À L'ATTENTION DES UTILISATEURS DE LA FORÊT

Avant de rédiger cette charte, un travail important est mené sur le terrain au plus près des acteurs de la filière et des citoyens utilisateurs de cette forêt.

Un premier diagnostic a établi un état des lieux de la filière : surface, essences présentes, entreprises sur le territoire, usages des propriétaires de leurs parcelles boisées... Il a été approfondi, jusqu'en avril, par des ateliers d'échange

organisés sur les huit communes de Sud Retz Atlantique afin de faire un constat, définir les problématiques et surtout trouver des solutions viables qui pourront être traduites en actions. Un sondage a également été lancé afin de comprendre le rapport des habitants du territoire avec la forêt locale et les matériaux bois.

► Juliette Desprez
jdesprez@ccsudretzatlantique.fr

66 NOUS SOUHAITONS DÉVELOPPER HARMONIEUSEMENT ET EN CONCERTATION LES MULTIPLES USAGES DE CET ESPACE NATUREL.
CLAUDE NAUD, VICE-PRÉSIDENT



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Territoire pilote pour la rénovation énergétique des bâtiments

Sud Retz Atlantique fait partie des deux communautés de communes de Loire-Atlantique retenues par le Sydela¹ pour devenir territoire pilote du programme national ACTEE². Ce dernier a pour objectif d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Être territoire pilote signifie que la communauté de communes, ainsi que ses huit communes, vont bénéficier d'un accompagnement gratuit pour définir le plan pluriannuel d'investissements à réaliser dans ce domaine.

C'est un projet structurant pour notre collectivité. Avoir cette aide est un atout. À la fin de la démarche, les collectivités auront fait une analyse de leur parc bâti, déterminé les travaux à réaliser, les énergies à privilégier, voire à mutualiser, les financements possibles à mobiliser...

D'après le Sydela, les bâtiments représentent environ 75 % de la consommation d'énergie des collectivités. On prend ici toute la mesure d'un tel programme !

1 - Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique
2 - Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique



► ÉCONOMIE

Agrandissement zone artisanale de La Marne

L'aménagement de la tranche n°2 de la zone du Grand Moulin, à La Marne, a débuté. La livraison des terrains viabilisés est prévue pour fin 2021. La superficie cessible est de deux hectares. Vous recherchez un terrain pour installer votre entreprise ? La communauté de communes gère les zones artisanales du territoire et pourra vous aider à trouver le terrain qui convient le mieux à votre activité et vos contraintes.

► Vincent Le Yondre
Développement économique
02 40 02 32 62



► AUTORISATIONS D'URBANISME

Déposez votre avant-projet et gagnez en efficacité

Le service « Application du droit des sols » (ADS) de la communauté de communes Sud Retz Atlantique vérifie la conformité des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) pour le compte des communes membres. Si vous avez une demande d'autorisation à réaliser, vous pouvez présenter votre avant-projet (plan, croquis...) auprès de l'ADS avant de le déposer officiellement en mairie. Un avis sur sa faisabilité vous sera transmis dans les quinze jours qui suivent la réception des documents.

QUEL INTÉRÊT ?

Cet avis ne vaudra pas accord, mais il va vous donner la possibilité de corriger des éléments qui ne passeraient pas en instruction, de compléter le dossier... Cette étape peut vous permettre de gagner en efficacité et en temps.

Habituellement, selon la nature de la demande, l'instruction d'un dossier dure d'un à deux mois. En cas de rejet, ces délais seront reconduits pour réinstruire votre dossier. Avec l'avis sur l'avant-projet, ce risque est minimisé.

► ads@ccsudretzatlantique.fr

► TRI SÉLECTIF

1^{er} juillet : collecte par sacs jaunes à Legé bourg

Un service de collecte des emballages ménagers recyclables va débuter le 1^{er} juillet, en porte à porte, pour les habitants du centre bourg de Legé. Seuls les habitants disposant d'un conteneur individuel pour les ordures ménagères seront concernés par ce dispositif. Les colonnes d'apport volontaire situées rue Sœur Emmanuelle et rue de la Colonne resteront en service pour y déposer les papiers et verres. Les colonnes à emballages resteront en place pour les habitants des villages.

► Collecte des sacs, les lundis des semaines impaires. Permanences de remise des sacs jaunes : les mercredi 16 et samedi 19 juin de 9h à 12h, salle des Visitandines.



TRANSPORT SCOLAIRE Inscriptions à partir du 7 juin

Aleop

Pour bénéficier du transport scolaire à la rentrée, l'inscription est obligatoire via le site www.aleop.paysdelaloire.fr/rentree-2021

• Pas encore inscrit ? Munissez-vous d'une adresse e-mail valide, d'une photo d'identité numérisée et d'un relevé d'identité bancaire (possibilité d'un prélèvement en 3 fois) et allez sur le site Aleop.

• Renouvellement ? Connectez-vous à votre espace personnel sur la plateforme Aleop et cliquez sur renouvellement. Vérifiez et mettez à jour les informations.

► Inscription du 7 juin au 18 juillet sur aleop.paysdelaloire.fr
Une question ?
Sud Retz Atlantique : 02 40 21 90 52



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Guide des réparateurs : appel à candidature !



La promotion des acteurs du réemploi, de la réparation et du détournement est essentielle pour lutter contre le gaspillage des ressources, sensibiliser les habitants à une consommation plus durable et détourner les objets en bon état du statut de déchets.

Aussi, la communauté de communes souhaite développer un guide des réparateurs du territoire, qui référencera toutes les activités de réparation, de réemploi et de détournement d'objets. Vous êtes concernés ? Contactez-nous avant le 15 juin 2021 !

Service environnement
plpd@ccsudretzatlantique.fr

INTERNET

Éligible au haut, très haut débit ?



Le Département s'est engagé dans un plan d'investissement afin d'apporter une connexion internet haut et très haut débit via la fibre optique en Loire-Atlantique. Vous souhaitez savoir si votre lieu de résidence ou votre entreprise fait partie des zones déjà desservies par la fibre optique ?

Consultez la carte interactive, sur le site internet numerique.loire-atlantique.fr (rubrique fibre optique/ notre offre pour les particuliers/ êtes-vous éligible ?)

PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Un Ciné-club voit le jour à la MFR Val de Logne à Legé



Suite à l'annulation du festival de cinéma Terres d'Ailleurs en novembre dernier, Cécile Aupiais, coordinatrice du Projet culturel de territoire et Léa Léauté, assistante actions culturelles en service civique, ont su rebondir en proposant des séances de médiation cinéma directement dans les classes des établissements scolaires.

AU PROGRAMME : FILM ET DÉBAT

Le projet de Ciné-club a été mis en place à titre expérimental avec l'association nantaise Unis-Cité dont les volontaires organisent des projections de long-métrages suivies de débats et d'animations ludiques. L'objectif est de donner la parole aux jeunes afin qu'ils s'expriment sur différents sujets de société, comme par exemple « l'accès à l'éducation, et la réussite scolaire et sociale ».

DES SÉANCES POUR LES INTERNES

La Maison Familiale et Rurale Val de Logne de Legé a tout de suite été très intéressée par ce projet de Ciné-club. Il a donc été mis en place dès le 4 février, en soirée, pour les jeunes internes et se déroule jusqu'en mai, à raison de deux séances par mois. Tous les niveaux de la MFR en bénéficient. Pour organiser ce projet, l'association Ciné-Légé, par la présence d'Henri Gaudet, a été sollicitée. Léa Léauté conclut : « Grâce au service civique, j'ai pu mettre en place ce projet. En assistant à une séance du Ciné-club, j'ai été agréablement surprise de voir le débat s'installer et permettre aux jeunes de s'ouvrir aux différents points de vue. J'ai trouvé ces échanges très pertinents ! »

SAVOIR s'adapter !

Le secteur de la culture est tout particulièrement touché durant cette crise sanitaire. Mais, les actions du Projet culturel de territoire continuent, évoluent, se préparent en prévision du redémarrage des activités. Alors, Cécile Aupiais et Léa Léauté indiquent : « Les conséquences de la crise sanitaire nous ont amenées à réfléchir à de nouveaux formats d'actions culturelles. Si le public ne peut pas aller au plus près de la culture, pourquoi la culture ne viendrait pas à lui ? ».

SANTÉ

Un centre de vaccination anti-COVID à Machecoul-Saint-Même

Sud Retz Atlantique a été mandaté par l'État pour mettre en place un centre de vaccination anti-Covid en partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) et le centre hospitalier Loire Vendée Océan. Depuis le 6 avril 2021,



les personnes répondant aux critères peuvent se faire vacciner, après avoir pris rendez-vous sur la plateforme Doctolib. Sur notre communauté de communes, nous avons décidé de mettre en place un service pour aider les habitants rencontrant des difficultés liées au numérique. Ainsi, les CCAS des communes et le CLIC Pass'Âges les accompagnent dans leurs démarches. Le service « Aléop à la demande » permet le transport gratuit des personnes jusqu'au centre de vaccination et l'association des Chauffeurs solidaires complète également l'offre de transport.

Centre de vaccination anti-COVID

Salle Vallée du Tenu, Rue des Chênes, à Saint-Même-le-Tenu • 44270 Machecoul-Saint-Même
www.sud-retz-atlantique.fr/centre-de-vaccination-covid-machecoulstme



La communauté de communes regroupe près de **25 000 habitants dans ses 8 communes**

Qu'est ce que c'est ?
Le Conseil de Développement favorise la concertation, le débat, la mutualisation et sert de relais d'information.
Il facilite les rencontres et les échanges entre des personnes volontaires et bénévoles de l'ensemble du territoire.
Cette instance permet aux élus locaux de mieux connaître et de mieux prendre en compte les préoccupations des habitants.

Qui peut participer ?
- Toute personne âgée de 18 ans résidant sur le territoire, y exerçant une activité professionnelle ou membre d'une association œuvrant sur le territoire.
- Les acteurs territoriaux de tous milieux, économique, social, culturel, éducatif, scientifique, environnemental et associatif.
- Les élus locaux.

Pourquoi s'investir ?
- Participer à la construction de l'avenir de son territoire
- Partager son expérience et ses connaissances
- Contribuer à la formulation d'avis et de propositions auprès des élus

Participer à l'élaboration des POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Le Conseil de Développement est une instance de DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Apporter une EXPERTISE CITOYENNE auprès des élus locaux.

Participer à l'élaboration des POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

**santé
biodiversité
commerce
alimentation
jeunesse
pollution
mobilité
sport ...**

Pour nous rejoindre ou participer à un groupe-projet, contactez-nous! conseil.developpement@ccsudretzatlantique.fr

PROJETS

Organisation d'une Journée citoyenne

Le Conseil de développement travaille à la mise en place d'une « Journée citoyenne ». Décliné dans toutes les communes de Sud Retz Atlantique, cet événement sera l'occasion de réaliser ensemble des projets, proposés par les habitants ou les élus. Cela peut aller de chantiers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipement, de valorisation du patrimoine... à des projets associatifs, culturels, éducatifs ou tout simplement ludiques. La seule contrainte : pouvoir les terminer au cours de la journée !

La Journée citoyenne permet ainsi d'impliquer chacun dans une citoyenneté active, axée sur l'engagement et la responsabilité, afin de rétablir des relations d'écoute, d'entraide et de respect.

conseil.developpement@ccsudretzatlantique.fr
@CodevSudRetzAtlantique



Participer à la Journée Citoyenne

C'est agir ensemble pour notre commune !

En mars dernier, en signant la convention « Petites villes de demain », Sud Retz Atlantique a enclenché la première étape de l'Opération de revitalisation du territoire (cf. page 10). En écho à cette démarche, découvrez trois projets de redynamisation de centre-bourg au sein des communes de Legé, La Marne et Saint-Mars-de-Coutais.

► LEGÉ

Transition écologique et résilience

Dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », la commune de Legé prévoit de redynamiser le centre bourg par différentes actions. Axés sur le cadre de vie, l'habitat, le commerce, les services de proximité, la mobilité et la culture, les projets sont planifiés sur toute la durée du mandat. L'objectif est de donner une nouvelle image du centre-bourg tout en valorisant le patrimoine et les paysages, dans le respect du développement durable.

Dès 2021, la déconstruction d'un bâtiment communal, rue Jules Ferry, sera le point de départ d'un futur aménagement urbain végétalisé reliant, par le chemin des Escargots, les différents services publics de la commune, le multi-accueil, l'école Notre Dame, le quartier de l'église, les commerces de proximité et la Maison des Services. Celle-ci pourrait accueillir d'autres organismes publics et être labellisée Espace France Services. En partenariat avec le CAUE 44 et Loire-Atlantique Développement, la ville engage

une étude de réaménagement du quartier de l'église (renaturation, redistribution des espaces de vie, étude des logements vacants, commerces...) et d'intégration du presbytère dans l'action culturelle.

Les Visitandines, couvent construit en 1892 et lieu incontournable de la commune, seront réhabilitées. Les logements sociaux existants seront améliorés et les nouveaux adaptés aux besoins des familles.

La création d'un espace multimodal sur la place du Champ de Foire viendra compléter cette ORT, afin de faciliter la mobilité tout en assurant la sécurité des usagers utilisant les transports en commun. Des pistes cyclables permettront de relier les différents quartiers de la ville. Il sera alors possible de se déplacer dans Legé et aux alentours entièrement à vélo ou à pied, en toute sécurité, avec, comme support, la coulée verte en phase de réalisation depuis deux années.

➕ www.ville-lege44.fr



► LA MARNE

Une place de village pour se retrouver

La Marne souhaite dynamiser toute la partie « commerces » située à l'entrée de la commune. En ligne de mire : proposer un accueil convivial aux visiteurs et habitants qui entrent dans la ville tout en créant un ensemble cohérent autour des commerces.

Cette refonte se fera en même temps que les travaux prévus rue des Fosses. En effet, des logements seniors vont être installés et des aménagements sont prévus pour faciliter l'accès aux commerces : le café restaurant, le magasin de proximité *Ô près d'vous*, la boulangerie, le salon de coiffure, les kinésithérapeutes, le garage auto. La grande aire de stationnement et l'accès au rond-point à l'entrée de la commune seront complètement revus pour garantir la sécurité des piétons. Des cheminements doux seront également mis en place. Le tout, joliment arboré pour permettre à la nature d'être présente dans ces espaces.

Ces nouveaux agencements permettront de mettre en valeur les commerces, de faciliter et sécuriser les déplacements et surtout le principal objectif : recréer une place de village où il fera bon se retrouver !

➕ www.la-marne.fr



► SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Aménagement du bourg : la concertation citoyenne continue

Depuis plus de 2 ans, la commune de Saint-Mars-de-Coutais s'est engagée dans le projet d'aménagement de son bourg qui a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie de tous les habitants de la commune, tant dans le domaine de la sécurité qu'en termes environnemental et d'embellissement.

Travaillé en concertation avec des habitants dans le cadre d'un comité de pilotage, ce projet doit notamment améliorer la sécurité des déplacements et redonner une place aux mobilités actives : piétons et vélos. Les travaux permettront d'apaiser la circulation automobile en développant, dans certains secteurs et notamment autour de l'église et de la mairie, des voies partagées où la vitesse des véhicules motorisés sera réduite et où des emplacements seront réservés aux piétons et aux vélos.

Ce projet se décompose en 6 zones. D'un coût total estimé à 2,7 millions d'euros, il sera en partie autofinancé et en partie

cofinancé par l'État, le Conseil départemental et le Conseil régional. Le conseil municipal a décidé d'engager de manière ferme les travaux dans 4 zones : le cœur de bourg, la rue de la Colombe nord et sud (de la déchèterie à l'église) et la zone entre la mairie et le Pally (vers Bouaye). Les premiers travaux débuteront en juin 2021.

La concertation avec les habitants se poursuit avec la mise en place de deux groupes de travail participatifs. L'un, déjà lancé, a travaillé sur le choix des systèmes d'éclairage, du mobilier urbain et des aménagements paysagers. Le second, qui se mettra en place dès que le contexte sanitaire le permettra, aura pour objectif d'étudier les aménagements des voiries supportant les éventuels reports de circulation pendant les travaux.

Ce projet ambitieux et pluriannuel donnera au bourg une cohérence et une unité qui profitera à toute la population. Un bel exemple de dynamisation d'un centre-bourg.

➕ www.saintmarsdecoutais.fr



À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE CORCOUÉ-SUR-LOGNE



En ce mois de mai, nous souhaitons partager avec vous une promenade sur le territoire. Mais laquelle choisir ? Un tour dans les marais du Lac de Grand Lieu à Saint-Mars-de-Coutais ? Le circuit de la Choltière à Saint-Étienne-de-Mer-Morte avec son bois, son moulin et le plan d'eau ? Une chasse aux balises à Legé ? Au final, nous avons décidé de faire un clin d'œil à Corcoué-sur-Logne, qui célèbre cette année le 50^e anniversaire de la fusion entre Saint-Jean-de-Corcoué, La Benate et Saint-Étienne-de-Corcoué.

PARCOURS D'ENVIRON 5 KM, NIVEAU SIMPLE

Cette flânerie en bord de Logne et dans les hameaux perchés est ponctuée de 14 points d'intérêts : arbres remarquables, belles bâtisses, curiosités du patrimoine... Une paisible promenade pour faire le plein de nature et en apprendre plus sur l'histoire locale.

OÙ TROUVER LE PLAN ?

Corcoué-sur-Logne propose sur son site web, dans la rubrique patrimoine, la plaquette « Parcours patrimonial » avec le plan de la balade et des explications sur les lieux clés.

➕ www.corcoue-sur-logne.fr



1 LA GARE

Construite vers 1885, elle devint propriété privée après l'arrêt de la ligne ferroviaire Nantes-Lagé en 1935, puis fut achetée par la commune. C'est maintenant une habitation.



2 LE PONT DE FER



6 LA MAISON DE L'EAU ET DES PAYSAGES

Un village miniature explique le cycle de l'eau d'un bassin versant. Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Logne et Grand Lieu accueille plus de 4 000 jeunes par an.



5 LE LAVOIR MUNICIPAL



3 LE TRISKELL

Au milieu du pont, une pierre sculptée commémore la naissance, en 1971, de Corcoué-sur-Logne. « Justae nuptiae » se traduit par « Justes noces ».



4 LE MOULIN NEUF

Appelé aussi Moulin de Favet, il a été construit vers 1850. On dénombrait 31 moulins sur la commune, région très ventée.



CARTE touristique

Retrouvez toutes les balades en Sud Retz Atlantique sur la carte touristique et de randonnées pédestres, disponible à l'Office du tourisme intercommunal, à Machecoul-Saint-Même.



Permanences renovation énergétique

Vous avez des questions sur l'efficacité énergétique de votre maison ou de votre futur projet d'habitat (isolation, ventilation, chauffage...) ? Sur les

énergies renouvelables ? Les conseiller(e)s de l'espace info énergie vous proposent des permanences gratuites où ils pourront vous délivrer des conseils neutres et indépendants sur ces questions.

Permanences à Legé, les mardis après-midi :
1^{er} juin, 7 septembre et 2 novembre.

À Machecoul-Saint-Même, les lundis après-midi :
27 septembre et 22 novembre.

➕ **Prise de rendez-vous obligatoire :**
www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/nantes.44@eiepd.fr • 02 40 08 03 30

Collecte des déchets : où trouver son calendrier ?

À partir du 1^{er} juillet, les jours de collecte des déchets peuvent évoluer sur votre commune. En juin, les calendriers vont être distribués dans vos boîtes aux lettres. Pour Machecoul-Saint-Même, ils seront insérés dans le magazine « Regards ». Vous pourrez également les retrouver sur le site web de la communauté de communes dans la rubrique environnement, gestion des déchets.

➕ www.sud-retz-atlantique.fr/calendriers-collecte-dechets-sud-retz-atlantique

Je n'ai plus de sacs jaunes ?

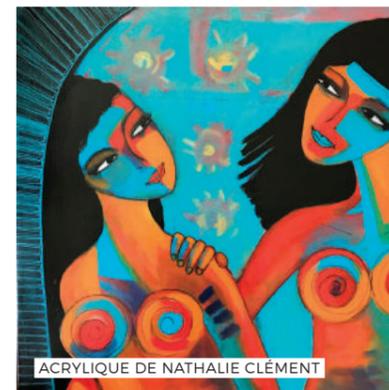
En dépannage, hors des distributions, les sacs jaunes sont disponibles en mairie. Vous pouvez également venir en retirer au service environnement de la communauté de communes.

➕ **Services techniques Sud Retz Atlantique**
7 Rue André Marie Ampère • 44270 Machecoul-Saint-Même

Autocollant "Stop-pub"

Des autocollants STOP-PUB sont disponibles au service environnement de la communauté de communes et prochainement dans vos mairies.

➕ **Services techniques Sud Retz Atlantique**
7 Rue André Marie Ampère • 44270 Machecoul-Saint-Même



ACRYLIQUE DE NATHALIE CLÉMENT

Expositions

À l'Office de Tourisme, une salle spécialement dédiée aux expositions permet de proposer aux visiteurs une exposition différente chaque mois de l'année et la découverte d'un nouvel artiste. À venir dans les prochains mois :

- **Hubert Meissel et ses photos de voyage « Abroad »**, avec son regard décalé sur notre société contemporaine dans ses portraits, paysages urbains et naturels.
- **Blandine Dugast et ses peintures et croquis « Exode entre les couleurs »**, où l'enduit côtoie le crayon, le collage, formant des empreintes, des jets de couleurs, et créant un univers tout particulier, véritable voyage entre le rêve et la réalité.
- **Nathalie Clément « Terres Nathales »**, avec ses peintures acryliques et sculptures céramiques déclinant « l'art d'être une pépette.com », au travers de femmes rigolotes imaginées dans des situations de la vie quotidienne.

➕ **Office de tourisme Sud Retz Atlantique**
14 Place des Halles • 44270 Machecoul-Saint-Même • 02 40 31 42 87
@SudRetzAtlantiqueTourisme

Conseil architecture, urbanisme

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) tient une permanence le 2^e mercredi après-midi du mois de 14h à 17h.

- Pour les mois pairs à la Distillerie des initiatives (ex. entreprise Seguin) à Machecoul-Saint-Même, Chemin de la Cour du Bois
- Pour les mois impairs à l'antenne de la communauté de communes Sud Retz Atlantique à Legé, Parc d'Activité Legé Nord, 2 Impasse Clément Ader

➕ **Rendez-vous obligatoire :** 02 40 20 20 44

Vaccination anti-covid

Vous répondez aux critères de vaccination, pensez à prendre rdv sur doctolib.fr !

➕ **Un problème numérique, on peut vous aider (cf. article p.14)**

Billetterie à tarifs préférentiels

L'office de tourisme propose une billetterie à tarifs préférentiels pour un large panel d'activités et d'excursions à la vente (cf article page 7).

➕ **Office de tourisme Sud Retz Atlantique**
14 Place des Halles • 44270 Machecoul-Saint-Même • 02 40 31 42 87
@SudRetzAtlantiqueTourisme



Vous avez entre 16 et 25 ans !

Besoin d'être informé, orienté et/ou aidé dans toutes vos démarches professionnelles et sociales ? Avec ses conseiller(e)s spécialisé(e)s et ses divers services, la Mission locale du Pays de Retz vous apporte des solutions concrètes aux questions d'emploi, de formation, mais aussi à vos problématiques de transport, logement, santé... Les conseiller(e)s vous accueillent à Machecoul-Saint-Même et Legé.

➕ **Prise de rendez-vous obligatoire :**
02 40 02 38 45 • contact@mlpaysretz.com
www.mlpaysretz.com

EMPILOI ?
TRANSPORT ?
FORMATION ?
SAUS RESSOURCES ?
ENVIE DE BOUGER ?
1 JEUNE 1 SOLUTION
GARANIE JEUNES
c'est pour toi !
CONTACT :
02.40.02.38.45
CONTACT : 02.40.02.38.45

*mon
passeport*
**POUR
MANGER
LOCAL**

Goûtez aux saveurs d'ici



Prochainement, sortie du guide 2021
des producteurs locaux alimentaires